

Conseil Municipal du 02/09/2020 à 18h30

COMPTE RENDU

Présents : Pierre ROZE, Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Virginie CHASSAIGNE, François-Xavier AUBERT-LAFAYETTE, Olivier LEVIGNE, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Justine TOSONI, Sarah HOSMALIN Philippe PICHON, Wilfrid MOIGNOUX, Pierre DAMBRICOURT, Virginie ARNOLD, Françoise GOUSSEF

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : Justine TOSONI

Date de convocation : 27 août 2020

Approbation du précédent conseil municipal (17 juin 2020) :

Votre contre : Aucun Abstention : Aucune Vote pour à l'unanimité.

Signature de l'approbation du précédent conseil par les élus.

Matériel informatique :

Un point est fait sur le matériel informatique prêté aux élus par la commune, et notamment sur le fonctionnement des fichiers partagés (OneDrive) et sur l'architecture correspondante.

Finances :

- Après 8 mois de fonctionnement, la commune est environ à 50% de l'exécution budgétaire. Un excédent d'environ 30% du budget est à prévoir. Cet excédent sera nécessaire en soutien à l'investissement, puisque des dépenses n'ont pas encore été réglées ou sont encore prévues (investissement des terrains de loisirs, peinture du garage communal, accessibilité, ...)
- Les travaux intérieurs de l'église sont encore à prévoir. Actuellement, 120 000€ de trésorerie sont affectés à ce poste, ce qui reste insuffisant pour lancer l'étude des travaux.

Acquisition – Vente

Est prévue la vente de l'immeuble AB n°1 des biens DUTHEIL à Nicolas BRAVARD après rachat à l'EPF-SMAF.

La totalité des biens DUTHEIL (la maison qui doit être vendue + 2 terrains constructibles) a été préemptée pour la somme de 5000€. Incluant le loyer à l'EPF-SMAF, les impôts versés et les frais de notaire, la totalité des biens a représenté une dépense de 6455,20 €. Le conseil municipal doit décider d'un prix de vente.

La commune ne souhaitant pas réaliser de plus-value sur ce bien, il est proposé de fixer le prix de vente à Nicolas BRAVARD à 7500€.

Votre contre : Aucun ; Abstention : Aucune ; Vote pour à l'unanimité.

Nomination des rues par la Poste

Nous sommes en attente de la réponse de la Poste suite à la proposition qui a été faite par la mairie. Une réunion publique sera ensuite à prévoir pour prendre l'avis des habitants sur la proposition définitive.

Assainissement

Le chantier du Mas et du Bouchet sera terminé demain. L'ensemble des travaux a été réalisé dans le budget prévu initialement.

Eau

- Le chantier allant du camping du Grün du Chignore au cimetière est terminé et devrait être réceptionné bientôt, ainsi que celui de Louchamp, La Cottias et Le Cros.
- Les travaux du bourg ancien doivent démarrer début septembre. Une gêne à la circulation est à prévoir, par tronçons, mais la circulation piétonne sera conservée. Un goudronnage provisoire des rues concernées sera réalisé en attente de la réalisation du PAB.
- Une réunion est prévue demain (02/09/2020) pour l'interconnexion du réseau d'eau avec Courpière. Ces travaux ont pour but de permettre une utilisation du réseau d'eau de Courpière en cas de problème majeur sur notre réseau. Le coût de l'eau sera moindre par rapport à l'approvisionnement par camions tel que cela s'est fait précédemment (1,15€/m³ contre 10€/m³). Le coût des travaux est estimé à 62 000€, financés à 40% par des subventions de l'agence de l'eau.
- Tous les compteurs d'eau actuellement posés sont des compteurs permettant le télérelevage. Les fichiers sont en cours de création pour paramétrer les compteurs télérelevables.

Délibération concernant les tarifs de l'eau et de l'assainissement :

Est rappelé avant délibération que la commune a réalisé récemment d'importants investissements sur le réseau d'eau comme sur le système d'assainissement. (de l'ordre de 400 000€ à la charge de la commune).

Le conseil municipal a décidé :

EAU

- d'augmenter le tarif de l'eau potable aux particuliers à 1,23€/m³ (contre 1,20€/m³ précédemment)
- de maintenir le prix de vente au Syndicat de la Faye à 1,15€/m³
- de maintenir le prix fixe des abonnements pour besoins agricoles à 30€.
- de maintenir le coût part fixe – abonnement réseau à 55€

ASSAINISSEMENT

- de maintenir le tarif de l'abonnement à 62€
- d'augmenter la taxe de déversement à l'égout à 0,77€/m³ (contre 0,75€/m³ précédemment)

A la demande de l'ARS, un aménagement en cascade, sur 3 bassins devra être réalisé afin d'évaporer le radon et de permettre la décantation du sable.

Projet Solaterra

L'entreprise Solaterra serait intéressée pour l'exploitation de 4ha de terrains situés en zone artisanale et commerciale aux Plaines pour la construction d'un champ de panneaux photovoltaïques.

Le démantèlement après exploitation est assuré à la charge de l'entreprise par une caution bancaire faite dès le financement des installations, et ne sera donc pas à la charge de la commune.

La location des terrains et la taxe aux entreprises permettrait un revenu à la commune estimé à 13 000€ par an.

Un groupe de travail est constitué afin d'étudier de projet et de recevoir l'entreprise. Ce groupe de travail est constitué de Wilfrid MOIGNOUX, Françoise GOUSSEF, Olivier LEVIGNE, Dominique MAYET, Philippe PICHON et Pierre ROZE.

Personnel Communal (CDG)

- Adhésion aux missions relatives à la santé et à la sécurité au travail, et adhésion à la mission relative à l'assistance retraites :
Vote contre : Aucun ; Abstentions : Aucune ; Vote Pour à l'unanimité
- Explication du fonctionnement du RIFSEEP (prime dépendant de la technicité d'un poste).
Une proposition est en cours d'étude et sera faire ultérieurement.

CCTDM

Inscription des élus aux commissions thématiques communautaires :

1	Economie	Olivier LEVIGNE – François-Xavier AUBERT-LAFAYETTE
2	Mobilité	Françoise GOUSSEF
3	Centre aquatique et sport	Virginie CHASSAIGNE – Dominique MAYET
4	Finances	François-Xavier AUBERT-LAFAYETTE – Nadine GOUILLOUX
5	Patrimoine bâti	Virginie ARNOLD
6	Culture	Virginie CHASSAIGNE
7	Petite enfance/Enfance/Jeunesse	Virginie ARNOLD – Virginie CHASSAIGNE
8	Aménagement/urbanisme	Virginie ARNOLD – Françoise GOUSSEF
9	Politique de la ville	Virginie ARNOLD – Françoise GOUSSEF
10	Forêt/Agriculture/Alimentation	Wilfrid MOIGNOUX – Pierre DAMBRICOURT – Fabrice JOLY
11	Valorisation des déchets	Virginie CHASSAIGNE
12	SPANC – Gestion de l'eau	Wilfrid MOIGNOUX – Fabrice JOLY
13	Santé – Bien vieillir	Françoise GOUSSEF – Nadine GOUILLOUX – Dominique MAYET
14	Tourisme et sites de loisir	Elodie JOLY – Nadine GOUILLOUX
15	Transition écologique - développement durable	Philippe PICHON – Françoise GOUSSEF – François-Xavier AUBERT-LAFAYETTE – Nadine GOUILLOUX

Culture

- La bibliothèque municipale de Vollore Ville doit intégrer un réseau de prêts avec les médiathèques de Lezoux et de Thiers. Cela nécessite l'utilisation du même logiciel de suivi de prêts que ces deux médiathèques. Celles-ci devraient nous accompagner dans la transition de logiciel, mais il faudra des élus pour réaliser l'étiquetage des livres et la saisie dans le nouveau logiciel.
- Les automnales 2020 – 2021 auront lieu le 2 avril 2021 à 20h30
- Les concerts de Vollore sont reportés au mois d'octobre 2020 en raison du COVID.

Ecole

La rentrée s'est bien passée. L'effectif de l'école est cette année de 52 élèves.

Boulangerie

Sont évoqués les problèmes personnels de la famille TIXIER. Ceux-ci ont menés, exceptionnellement, à l'autorisation de la sous-location du magasin à l'entreprise la Boul'Ange le temps de la convalescence du boulanger.

Evocation de la possibilité d'intervention de la commune pour aider au paiement du salaire d'un employé en pâtisserie. Cela n'est pas possible. Il est cependant envisageable de monter un EPIC comme cela s'est fait à Celles-sur-Durolle.

Un groupe de travail est constitué pour suivre le dossier. Celui-ci est constitué de :

François-Xavier AUBERT-LAFAYETTE
Pierre DAMBRICOURT
Wilfrid MOIGNOUX
Olivier LEVIGNE

Camping le Grün de Chignore

La mairie a financé par augmentation de loyer 69 000€ de travaux.

20% de ce montant seront pris en charge par la commune, qui est propriétaire des installations réalisées.

Les 55 000€ restants seront remboursés par augmentation des loyers pour un amortissement sur 15 ans, ce qui représente une augmentation de 307€/mois. Un avenant au bail est donc à prévoir pour tenir compte de cette augmentation.

Camping le Montbartoux

Le camping le Montbartoux a bénéficié de la gratuité des loyers au mois de mars, avril et mai 2020 en raison de la perte d'exploitation liée au COVID19.

Ils demandent l'annulation ou le report des loyers de juin à décembre 2020 sur l'année 2021. Une réponse négative sera faite à leur demande.

Commission intercommunale des impôts directs

La liste de la commission intercommunale des impôts directs a été actualisée.

Pour les particuliers : Henri BARROY

Pour les entreprises : Olivier LEVIGNE

ONF – PEFC – Boisement

Délibération pour l'approbation des coupes 2021 :

Vote contre : Aucun Abstention : Aucune Vote pour à l'unanimité

Réglementation des boisements : proposition de rendre un avis favorable :

Vote contre : Aucun Abstention : Aucune Vote pour à l'unanimité

Divers

- Conseil Jeunes : 4 - 5 jeunes se sont actuellement portés volontaires. Une communication pour cibler va être nécessaire, en convoquant les jeunes concernés à une réunion après envoi d'un courrier. Les listes des jeunes de 10 à 18 ans doivent pour cela être rassemblées.
- Un forum des associations est prévu le 20 septembre en même temps que les portes ouvertes de la saint Maurice. Il faut pour cela contacter au plus vite l'ensemble des associations de Vollore et lancer la communication aux habitants.
- Stratégie foncière agricole : Wilfrid MOIGNOUX sera référent
- CNAS : Virginie ARNOLD sera déléguée au CNAS
- Commission contrôle listes électorales : Wilfrid MOIGNOUX (Titulaire) + Françoise GOUSSEF (suppléante)

Horaire de fin de séance : 23h00